



17 octobre – Aujourd'hui, les membres du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale ont conclu leur soixante-cinquième session à Khartoum (Soudan) en approuvant le rapport annuel du Directeur régional sur l'activité de l'Organisation auprès des États Membres et en prenant note avec satisfaction de la Vision 2023 du Directeur régional qui vise à promouvoir la Santé pour tous et par tous.

Dans son discours de clôture, le Dr Ahmed Al-Mandhari, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, a souligné la nécessité d'une action collective pour concrétiser cette Vision sur le terrain. « Nous avons pensé cette Vision de la Santé pour tous et par tous de manière interactive, avec l'OMS, les États Membres et les partenaires ayant tous des rôles et des responsabilités. Nous sommes déterminés à mettre cette vision en place mais nous avons besoin de votre soutien, de vos efforts, de vos réflexions et de votre sagesse ». Le Dr A-Mandhari a déclaré : « Je tiens à adresser mes remerciements et à exprimer ma reconnaissance au Soudan pour son hospitalité et son soutien chaleureux en accueillant le Comité régional à Khartoum. « Je remercie par ailleurs tous les partenaires : les institutions sœurs des Nations Unies, les organisations régionales et internationales et la société civile pour leur participation active et vous assure de notre soutien et de notre collaboration pour améliorer notre action en faveur du bien-être dans notre Région et au-delà ».

Les membres du Comité régional ont adopté une résolution sur une Approche régionale pour mettre en œuvre le treizième programme général de travail de l'OMS pour la période 2019-2023. La résolution appelle à prendre des mesures destinées à faire progresser la couverture sanitaire universelle, à protéger les populations de l'impact des situations d'urgence sanitaire, à promouvoir la santé et le bien-être et à optimiser les performances de l'OMS : les pays au centre de l'action.

La Résolution invite instamment les États Membres à formuler une vision nationale pour la couverture sanitaire universelle ainsi qu'une feuille de route en vue de sa réalisation, en tenant

compte des défis rencontrés par les systèmes de santé spécifiques à chaque pays et de la situation économique et des préférences individuelles.

Les membres ont également approuvé quatre cadres d'action régionaux pour l'action concernant la prévention de l'obésité, la lutte antitabac, la santé et l'environnement et les soins préconceptionnels.

La prévalence du tabagisme devrait diminuer d'ici 2025 dans toutes les régions de l'OMS sauf dans la Région de la Méditerranée orientale. L'augmentation projetée dans la Région est due à une forte consommation chez les jeunes et représente un énorme défi pour atteindre la cible volontaire mondiale de réduction du tabagisme de 30 % d'ici 2025. Les membres ont appelé à un plus grand engagement politique au plus haut niveau et à accélérer la mise en œuvre de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Les maladies non transmissibles sont responsables de deux tiers de l'ensemble des décès dans la Région. La plupart de ces décès sont provoqués par des facteurs de risque évitables, dont les régimes alimentaires malsains, le tabagisme et la sédentarité. Plus de 38 % des adultes et 86 % des adolescents sont trop sédentaires, 50 % des femmes et 44 % des hommes sont en surpoids ou obèses, et 18 % des enfants de moins de 5 ans sont en surpoids. Le cadre d'action régional sur la prévention de l'obésité présente des interventions et stratégies de santé publique reposant sur des données factuelles et présentant un bon rapport coût-efficacité qui visent à contribuer à la prévention du surpoids et de l'obésité au niveau de la Région et des populations.

Les facteurs de risque environnementaux tels que la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et du sol, les risques chimiques, les changements climatiques et les rayonnements sont responsables de plus de 22 % de la charge de morbidité totale dans la Région. Près de 854 000 personnes dans la Région meurent prématurément chaque année dans la Région parce qu'elles vivent ou travaillent dans des environnements malsains, ce qui équivaut à près d'un cinquième du total des décès dans la Région ; plus de la moitié de ces décès sont dus à la pollution atmosphérique. Le cadre d'action régional sur la santé et l'environnement propose des actions visant à réduire la charge de morbidité, de handicap et de mortalité prématurée due aux risques liés à l'environnement.

Bien que la majorité des décès imputables aux maladies non transmissibles surviennent au cours de l'âge adulte, beaucoup trouvent leur origine à une étape précoce de la vie, dès la

période préconceptionnelle. Les soins préconceptionnels consistent à mettre à la disposition des femmes et des couples des interventions biomédicales, comportementales, ainsi qu'en matière de santé sociale, et ce, avant la conception dans le but d'améliorer la santé de la mère et de l'enfant, à court et long termes. Le cadre d'action régional sur les soins préconceptionnels présente un ensemble d'interventions qui devront être adaptées et mises en œuvre par les pays en vue d'améliorer la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants dans la Région.

Le secteur privé des soins de santé fournit des services ambulatoires et hospitaliers dans la Région ; pour nombre de pays, il s'agit du principal prestataire de services de santé. Cependant, il a pris de l'ampleur avec très peu d'orientations politiques ou de planification quant à la manière dont il peut contribuer à faire progresser la couverture sanitaire universelle. Le cadre d'action pour la collaboration avec le secteur privé offre un éventail d'outils que tous les pays peuvent utiliser pour accroître au maximum le potentiel des prestataires privés de soins de santé à délivrer des services de santé de qualité sans exposer les personnes à des difficultés financières.

Dans une autre résolution adoptée, le Comité régional a exhorté les États Membres à élaborer un plan complet pour l'institutionnalisation et la mise en œuvre de l'approche de la Santé dans toutes les politiques et à renforcer la capacité des institutions du secteur public à adopter cette approche et à partager leurs expériences dans le cadre de plateformes régionales. Les membres ont demandé au Directeur régional de fournir un appui technique aux États Membres pour le renforcement des capacités des institutions pertinentes du secteur public et pour la mise au point de lignes directrices et d'outils afin de soutenir les États Membres pour la mise en œuvre de l'approche de la Santé dans toutes les politiques.

La soixante-sixième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale aura lieu à Téhéran (République islamique d'Iran) en octobre 2019.

Saturday 17th of May 2025 12:51:50 PM